

GREZILLAC INFOS

Octobre 2017



Site internet

*Réouverture du site
avec un nouveau
Design.*

Rentrée 2017-2018

*Rentrée scolaire
du 4 septembre.*

*Rentrée
des associations.*

Assainissement

*Règlementation
et obligations
en matière
d'assainissement
sur la commune.*

*Informations
pour les propriétaires.*

Le Mot Du Maire

Déjà plus de la moitié de la durée de notre mandat écoulée.

En accord avec le Conseil Municipal il a été consacré une partie importante du budget de notre commune pour l'investissement.

- ◆ Amélioration de l'école : les sols, la salle de motricité, l'école numérique, la peinture des façades...
- ◆ Aménagement de la « place des colonnes » face à la mairie.
- ◆ Réfection de plusieurs kilomètres de route.
- ◆ Aménagement d'un chemin piétonnier à Pey du Prat.
- ◆ Rénovation de bâtiments communaux vétustes.



La maîtrise de la gestion des dépenses de fonctionnement, l'obtention de subventions a permis de réaliser ces investissements sans avoir recours à l'emprunt et ce, malgré la baisse des dotations de l'Etat.

Une commission « Espaces verts » a été créée pour réfléchir à l'embellissement des espaces publics.

Des fissures sont apparues dans l'une des voûtes de notre église (5 mm en 19 mois), les travaux de consolidation sont engagés. Ces dépenses non prévues grèveront le budget malgré l'aide de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

La mise aux normes de l'assainissement individuel avance pas à pas avec l'aide du Syndicat des Eaux d'Arveyres chargé du conseil et du contrôle des équipements. Je remercie les propriétaires qui ont déjà réalisé leurs travaux contribuant ainsi à l'amélioration de l'environnement.

Le Conseil et moi-même œuvrons pour répondre à vos attentes afin de rendre plus agréable la vie sur notre commune.

Je tiens particulièrement à remercier les associations (théâtre, danse, gymnastique, chasse, comité des fêtes...) qui, par leur dynamisme, permettent de tisser des liens entre les habitants de notre commune et ceux des communes voisines.

Chères Grézillacaises et chers Grézillacais, je vous remercie de votre confiance et vous assure de rester pour quelques temps encore votre dévoué.

Claude NOMPEIX

Maire de Grézillac

Vice président de la Communauté de Communes

Memo Formalités

Vous voulez refaire votre carte d'identité, votre passeport ? Vous avez besoin d'un formulaire de permis de construire ? Vous déménagez et voulez changer votre adresse ? Vous inscrire sur les listes électorales ? Vous changez de véhicule et voulez le faire immatriculer ?...

Pour toutes ces formalités, il n'y a plus qu'une seule adresse : <https://www.service-public.fr/>

Actualités :

Le mot du Maire	page 2
Formalités en ligne	page 2
Réouverture du site internet de la commune	page 3
Nouveaux horaires de la Mairie	page 8
Rentrée scolaire 2017-2018	page 4
Réunion pour l'assainissement	page 4
Recensement de la population	page 3
Etat-civil 2016 et 2017	page 8

Travaux :

Routes, Eglise, Local Lemoine, Espaces verts	page 5
--	--------

En images :

Zoom sur Grézillac en fête : la fête locale	page 6
---	--------

Votre quotidien :

La rentrée des associations	page 7
-----------------------------	--------

Actualités

Sur le vif

Mairie
Grézillac

FLASH INFO



Le site internet de la commune fait peau neuve !!

Depuis le 1^{er} septembre, le nouveau site de la mairie est en ligne. Vous pouvez le consulter à l'adresse :

<https://www.mairie-grezillac.fr/>

Le site a été totalement remanié, avec des nouvelles rubriques et la possibilité pour vous de recevoir les newsletters.

Pour cela n'hésitez pas à vous inscrire grâce au formulaire que vous trouverez sur le site.

Vous pouvez également nous envoyer des photos insolites, des idées d'articles. Toutes propositions seront étudiées par la commission.— **Contact** : contact@mairie-grezillac.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de Grézillac est organisé par l'INSEE et se déroulera sur la commune entre le 18 janvier et le 17 février 2018.

La présentation des agents recrutés pour cette opération et les modalités de déroulement du recensement feront l'objet d'un nouvel article prochainement.



Une rentrée calme et sereine.

Les petites têtes ont fait leur entrée à l'école de Grézillac.

Pour cette rentrée 2017, le personnel communal et l'équipe pédagogique se sont consciencieusement mobilisés pour accueillir ses petits élèves, inquiets pour certains, excités pour d'autres. Avec un effectif de 72 enfants cette année, il a fallu toute leur expérience et leur professionnalisme pour faire de ce jour important, une réussite.

L'école est une priorité pour l'équipe municipale. Les récents aménagements (école numérique, aménagement des classes, cour de récréation) en témoignent. L'objectif est d'apporter à chaque enfant confort et bien-être pour apprendre et progresser.

Nous souhaitons la bienvenue à **Adrien Alvarez**, le nouveau Directeur.

Nous souhaitons aussi à tous nos jeunes élèves, une bonne année scolaire, riche de découvertes, de savoirs, de partages et d'échanges au sein d'une école moderne mais authentique et qui fait la fierté de notre village.



INFORMATIONS ASSAINISSEMENT

Suite à la réunion publique qui s'est tenue le 7 septembre dernier au foyer rural, en présence du SIAEP d'Arveyres et de M. FOSSAT, son Président, il est rappelé l'obligation de la mise aux normes des systèmes d'assainissement non collectif (applicable à l'ensemble du territoire sauf Pey du Prat et Peyrusic).



Des demandes de subventions peuvent être sollicitées (sous conditions).

Il est impératif d'engager la démarche avant la fin de l'année 2017.

Avant tout, prendre contact avec le SIAEP.



SIAEPA de la Région d'Arveyres
SPANC
97, Route de la Souloire
33 750 Nérigean



Téléphone : 05.57.24.00.28

Courriel : spanc-arveyres-33@orange.fr

Routes : La route de Pont Ribeau a fait l'objet d'un programme de réhabilitation cette année, ainsi que celle montant au bourg à l'église. De même, un chemin piétonnier a été créé devant le garage Renault afin de faciliter l'accès vers Branne pour les habitants du haut de Pey du Prat et de la côte de Jos.

Local Lemoine : L'ancien bâtiment « pétanque », appelé Lemoine, a été rénové afin d'accueillir le comité des fêtes.

Le nouveau local a été inauguré lors de la fête locale du 15 août.



Travaux église : Comme l'a annoncé Monsieur le Maire dans son éditorial, l'église a subi des dommages dus à des fissures qu'il est important de réparer en urgence. Un échafaudage de soutènement a été installé avant l'été, le temps que le bureau d'étude et l'architecte déterminent le cahier des charges des travaux à effectuer. Le chantier ne démarrera qu'en 2018 a priori. L'ouverture de l'église au public ne sera plus possible durant les travaux.



Fleurissement : Un programme de fleurissement du bourg a été voté au budget. Les plantations ont été mises en place par un groupe d'élus volontaires un samedi matin de mai.



Zoom sur : Grézillac en fête... bilan d'une année réussie !

Cette année pour la première fois, la fête locale s'est déroulée sur trois jours consécutifs.

Le samedi 12 août : concours de pétanque

Le dimanche 13 août : vide grenier

Le lundi 14 août : repas champêtre pour 250 convives suivi du feu d'artifice !



De nombreux concours de pétanque, une fois par mois depuis le printemps et un premier vide grenier au mois de mai ont attiré beaucoup de visiteurs et participants.

Pour l'année 2018, le comité des fêtes recrute des bénévoles pour leurs prochaines manifestations.

Contact : 06.45.28.33.36



Depuis des années, les associations Grézillaises tiennent une place importante dans notre village. Certaines sont présentes depuis plus de 20 ans, nos enfants s'y épanouissent et nos adultes s'y maintiennent en forme.

La commune participe au financement annuel d'une activité (culturelle ou sportive) pour les enfants de moins de 18 ans, habitant Grézillac. Cette participation est de **90 €** à l'année. Pour plus de renseignements, contacter la mairie.

ECOLE DE DANSE

Danse classique, contemporain, modern'jazz, pilates

Du lundi au samedi au studio de danse.

Contact : 06.63.60.74.53

GLS

Gym pour adultes

Le mardi et le jeudi à 19h
au studio de danse

Contact : 05.57.74.94.07

TENNIS CLUB

Tarifs utilisation des cours :

Adulte : 35 € (licence comprise)

Jeune de moins de 18 ans : 20 € (licence comprise)

Membre extérieur au club (déjà licencié) : 20 €

Contact : 05.57.51.60.07

FCVD Football

Mercredi : de 17h à 19h à Branne

Mercredi : de 18h30 à 20 à Naujan

Mardi et vendredi : de 18h30 à 20h à Grézillac

Mercredi et vendredi de 18h30 à 20 h à St Sulpice de Faleyrens

Contact : 06.20.55.54.32

SCENES DE VIE Théâtre

Le lundi de 17h30 à 19h

Le mardi de 17h à 18h 30 et de 19h à 22h

Au foyer rural de Grézillac

Contact : 06.19.25.44.04

FLUO DANCE Pom pom girls / Majorettes

Le vendredi de 19h à 20h 30 - salle des associations

Contact : 06.37.54.38.30

RANDO DECOUVERTE

Randonnées tous les samedis
de 9h à 12h

Contact : 06.19.17.35.43

ACCA Association de chasse

Prix de la carte 2017 : 55 €

Contact : 05.57.84.66.81

Naissances

Manon Uma BOULET née le 22 mars 2016
Melvin Christophe BERSAC né le 4 juillet 2016
Manon Lucie Marie BEZPALKO née le 30 août 2016
Simon Pierre COMPAIN né le 25 novembre 2016



Décès

Yvette NOUAILHE veuve THEILLOUT décédée le 28 février 2016
Marie Germaine LABOURDETTE veuve VALENTIAN décédée le 1er mars 2016
Paul HANGAN décédé le 30 avril 2016
Huguette NOUGARO épouse ROBAKOWSKI décédée le 20 juin 2016
Julia GOMEZ épouse GALLEGRO décédée le 2 juillet 2016
Gilles DELGADO décédé le 8 septembre 2016
Héribert Johannes ROBAKOWSKI décédé le 8 octobre 2016
Jean-Marc MEILLOUIN décédé le 18 novembre 2016
François Bernard Marie CHOLET décédé le 16 juillet 2017
René DUVIGNEAU décédé le 15 septembre 2017

Mariages

Cécile MAZIERE et Frédéric, Jean-René MARTINEZ le 18 juin 2016
Alexandra Jeanne CARLIER et Cédric Michel André Raoul SIADOUS le 17 juin 2017
Marine Jacqueline Raymonde VACHER et Guillaume Bernard Pierre TESSIER le 21 août 2017
Thomas Florent Ange-Guy VERMOREL et Marie Camille ORGET le 24 août 2017

Nouveaux Horaires De la mairie

Depuis le 11 septembre, les horaires de la mairie ont changé : il n'y a plus d'ouverture le samedi matin mais le jeudi soir jusqu'à 19h ainsi que le vendredi dès 8h.

Horaires :

Lundi : de 13h30 à 17h30
Mardi : de 13h30 à 17h30
Mercredi : de 13h30 à 17h30
Jeudi : de 13h30 à 19h
Vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Contacts :

Téléphone : 05.57.84.52.10
Fax : 05.57.84.67.51
Mail : contact@mairie-grezillac.fr
Site : <https://www.mairie-grezillac.fr/>

